



**Des lectures
pour un temps de déconfinement
numéro 4**

Dans cette dernière lettre, nous partageons avec vous de nouvelles lectures, en lien avec l'actualité sanitaire ou historique. Nous y ajoutons un extrait du « Courrier de l'UNESCO » d'avril-juin 2020 consacré au rôle de femmes dans la pandémie.

Dès l'automne prochain, le club « Un auteur, un livre, une heure » reprendra ses activités que vous pourrez suivre à Paris, et dont vous trouverez le compte-rendus sur notre site internet.

Bonnes lectures à toutes et à tous !

Le comité exécutif de l'AAFU

Thucydide d'Athènes, *Histoire de la guerre du Péloponnèse* (ou *La guerre du Péloponnèse*), Paris, Folio, 2000, 921p. 15€.

En tout état de cause, l'ouvrage en question mérite d'être lu (ou relu), car la guerre qui a opposé Athènes à Sparte de 431 à 404 av. JC a remodelé les équilibres politiques dans la Grèce ancienne en mettant fin à l'impérialisme athénien. Il faudrait aussi le lire car Thucydide instaure la raison historique, en s'attachant aux causes et aux conséquences des événements qui lui sont contemporains sans emphase et sans prendre parti.

Aujourd'hui je souhaite porter à votre attention dans le Livre II, les chapitres 47 à 54 (une vingtaine de pages) qui exposent la situation d'Athènes de 430 à 426 av. JC, lors de la « Peste » d'Athènes. **Son analyse présente des similarités frappantes avec la situation sociale, provoquée par la crise du coronavirus, (mais en aucun cas médical).** Cette « peste » arrive d'un pays lointain, l'Ethiopie, et déferle en quelques semaines sur l'Egypte et

la Libye, pour envahir le Moyen et le Proche-Orient. Du Pirée il remonte vers Athènes. Son origine et sa soudaineté frappent de stupeur les Athéniens. Des médecins essaient des remèdes qui semblent donner des résultats. Mais non, ils sont contredits. Les malades en grand nombre ne peuvent plus être soignés. La population est décimée (près de 70.000 morts sur 200.000 Athéniens). Les sans-abris, les réfugiés, les mendiants sont les plus exposés et leurs cadavres jonchent les rues. Aucun rite funéraire ne peut être accompli. Le Grand Périclès en mourra ; Thucydide lui-même contractera la maladie, mais y survivra.

Depuis le 19^e siècle, les médecins tentent d'identifier cette « peste ». D'après les descriptions précises de Thucydide, d'aucuns pensent qu'il s'agit du « typhus exanthématique », d'autres la fièvre typhoïde. Une hypothèse récente est qu'il s'agit d'une maladie qui a disparue. Il faut lire ces pages qui sont si proches de nous, en dépit des 25 siècles qui nous séparent.

Georges Kutukdjian

De Gaulle

Julian Jackson, de Gaulle, une certaine idée de la France, Seuil, 2019, 984 p. Traduit de l'anglais par Marie-Anne de Béru.

Michel Winock, Charles de Gaulle, un rebelle habité par l'histoire, Gallimard, 2019, 124p

2020, Année de Gaulle (130^{ème} anniversaire de sa naissance, 80 ans de l'Appel du 18 juin et 50^{ème} anniversaire de sa mort) .Parmi de nombreux ouvrages, deux d'entre eux renouvellent notre approche de la France gaulliste : un court essai de Michel Winock et une biographie monumentale de Julian Jackson.

Winock a pris le parti d'analyser les deux "moments de Gaulle" qui ont fait de lui le rebelle-résistant, puis l'inventeur d'un nouveau régime.

L'auteur raconte comment ce militaire qui a passé ses premières années dans la discipline des armées, désobéit outrageusement en incarnant la France insoumise tout en bravant Churchill et Roosevelt. Avec son obstination, il aboutira à imposer aux alliés une solution française à la France libérée. Winock ne cache rien sur les conditions du retour du général en 58 évoquant une « légalité suspecte », ni sur les hésitations autour de la question algérienne, tout en saluant la force de celui qui a doté la France d'institutions durables.

Jackson, livre une imposante biographie, nourrie d'un regard anglo-saxon, de l'accès aux archives récemment ouvertes et des derniers travaux. A plusieurs reprises il risque de froisser des

susceptibilités gaullistes : la période de la guerre fourmille de témoignages, sur fond de violents échanges entre les interlocuteurs de l'homme du 18 juin. Monnet raconte "qu'il passe d'un calme relatif à une excitation extrême", Macmillan le trouve "étrange, attirant mais impossible". Sur le retour de 1958 la légalité suspecte de Winock est qualifiée de "coup d'état légal". Pour l'Algérie, il relève, lui aussi, de nombreuses hésitations et surtout aucun plan préalablement établi, montrant en définitive que l'indépendance lui a été "arrachée".

Il salue le monarque réformateur, sa "certaine idée de la France" – et du monde pourrait-on ajouter – inspirant toute sa politique.

Avec le portrait d'un homme à la fois "moderne et conservateur, pessimiste et entreprenant, généreux et ingrat, idéaliste et pragmatique", ces deux auteurs, admirateurs critiques, donnent une vision renouvelée du général, sans ne jamais rien céder à l'exigence historique.

Patrick Gallaud

« Les femmes restent les héroïnes de l'ombre de cette crise »

(Courrier de l'UNESCO avril-juin 2020)

La crise sanitaire et le confinement quasi généralisé auquel elle a conduit se sont traduits par une recrudescence des violences à l'égard des femmes. Phumzile Mlambo-Ngcuka, directrice exécutive d'ONU Femmes, met en garde contre un possible recul du droit des femmes

En mars dernier, vous avez dénoncé le creusement des inégalités entre les hommes et les femmes. Pourquoi cette épidémie est-elle particulièrement préjudiciable aux femmes ?

D'une manière générale, les hommes et les femmes ne sont pas égaux face aux crises. Celle-ci ne fait pas exception. Très souvent, les crises viennent en fait accentuer les inégalités existantes.

Les femmes ont été durement touchées. Beaucoup d'entre elles travaillent en première ligne et ont été directement exposées au virus. Elles ont également été frappées de plein fouet par les conséquences sociales de l'épidémie. L'interruption de l'activité a aggravé la précarité économique des femmes, qui occupent en général des emplois plus précaires et moins bien rémunérés que les hommes. Certaines se sont trouvées privées d'emploi.

Par ailleurs, de nombreuses femmes ont recours aux services sociaux. Pendant cette période, ces services étant moins accessibles, celles qui ne bénéficiaient pas d'une prise en charge se sont trouvées en danger.

Cette crise a mis sur le devant de la scène des professions cruciales (personnel soignant, caissières, enseignants...) dans lesquelles les femmes sont surreprésentées. Cette crise peut-elle changer notre manière de percevoir ces travailleuses ?

Les femmes sont les véritables héroïnes de cette crise, même si elles ne sont pas reconnues comme telles. Car, curieusement, il semble qu'il n'y ait pas de prise de conscience quant à leur responsabilité dans la gestion de la crise. Même si elles sauvent des vies, elles restent des héroïnes de l'ombre.

J'espère que cette perception changera. C'est la raison pour laquelle il est important d'en parler, de les mettre en avant pour que tout le monde se rende compte du rôle qu'elles jouent.

Que peuvent apporter les femmes dans la gestion de crise ?

Ce qui relève des soins est traditionnellement considéré par la société comme une affaire de femmes. Il est vrai qu'elles sont très présentes dans ce secteur. Mais elles savent aussi ne pas se cantonner à une gestion purement sanitaire de la crise. Polyvalentes, elles sont peut-être mieux placées que d'autres pour comprendre qu'une situation comme celle de la pandémie confronte à une série de problèmes d'ordre économique, social, sanitaire ou relevant de la sécurité alimentaire. Les femmes appréhendent mieux l'intersectionnalité, car elles en font l'expérience au quotidien.

Dans une [Déclaration](#) datant d'avril 2020, vous avez évoqué la *pandémie fantôme* à propos de la recrudescence des violences à l'égard des femmes. Quelle incidence le confinement a-t-il eue sur la situation des femmes ?

Dans cette déclaration, j'indiquais en effet que, dans le monde entier, les lignes d'assistance téléphonique et les centres d'accueil pour les victimes de violence domestique ont fait état d'une augmentation des appels à l'aide. Le confinement a exacerbé les tensions et renforcé l'isolement des femmes ayant un partenaire violent tout en les séparant des personnes les plus à même de les aider. De plus, ce contexte particulier a rendu les signalements plus compliqués, notamment en raison de l'accès limité des femmes aux numéros d'urgence et de la surcharge des services publics tels que la police.

Dans certains pays, les services de protection destinés aux femmes victimes de violences ne sont pas considérés comme des services essentiels. Certaines ont été privées de toute aide, enfermées chez elles avec leur agresseur. Pour ces femmes il a été très difficile de faire face.

Peut-on craindre un recul des droits des femmes ?

Absolument, nous pouvons même craindre dans certains cas que ces droits disparaissent. Nous devons nous battre pour que cela ne se produise pas.

Cette année marque le vingtième anniversaire de l'adoption de la [Résolution](#) du Conseil de sécurité des Nations Unies pour le droit des femmes, la paix et la sécurité. Nous devons mettre en œuvre des [Plans d'action](#) et nous préparer à aller de l'avant dès que possible. Les droits des femmes doivent rester une priorité, ils ne doivent surtout pas être sacrifiés. Il n'est pas moins important pour les femmes de survivre au Covid que de faire valoir leurs droits. Nous devons mener les deux batailles de front.

Comment faire en sorte que les droits des femmes ne fassent pas les frais de cette crise ?

Sur le plan économique, nous devons nous assurer que le plan de relance des gouvernements cible concrètement les femmes, et qu'il soit adapté aux travailleuses du secteur informel, pour lesquelles nous continuons de lutter.

Des solutions doivent aussi être apportées concernant les violences à l'égard des femmes. Ces violences ne s'arrêteront pas à la fin de la crise. Il faut rester vigilant.

Nous devons aussi encourager un renforcement du leadership des femmes, en particulier dans les pays où elles sont sous-représentées dans la lutte contre le virus, et appeler à une représentation plus juste dans certains secteurs. C'est sur cet aspect que doivent porter nos efforts.

Il faut aussi favoriser un développement de l'enseignement à distance, tout en veillant à ce qu'il ne s'accompagne pas d'un creusement de la fracture numérique. Certaines communautés n'ont pas toujours accès à la technologie. Et même lorsque c'est le cas, cet accès n'est pas le même en fonction du genre. Nous devons continuer à mener ce combat en veillant à ce que l'enseignement dispensé via des plates-formes numériques ne soit pas socialement discriminant.

J'espère que l'UNESCO, ONU Femmes, la Commission sur le haut débit, l'Union internationale des télécommunications (UIT) et les ministères de l'Éducation pourront unir leurs efforts pour que soient mises en place des infrastructures à haut débit dans les écoles rurales et les quartiers informels afin que chaque individu, où qu'il se trouve, puisse avoir accès à l'éducation.

Propos recueillis par **Laetitia Kaci**, UNESCO